

Ne restez pas seul.e face à la **QUARANTAINE!**

Ce document a été réalisé à votre attention par l'AVIQ en collaboration avec votre commune.
Vous y trouvez des informations générales et des services à votre disposition.

QUARANTAINE OU ISOLEMENT?

L'ISOLEMENT...

C'est **s'écarter** pour limiter la propagation de la COVID-19 sur base d'un **risque élevé et attesté**.



VOUS **DEVEZ** VOUS PLACER EN **ISOLEMENT** SI...

- ▶ vous êtes **testé.e positif** COVID-19.
Votre médecin vous renseignera sur la **durée** de votre isolement.

LA QUARANTAINE...

C'est **s'écarter préventivement** pour limiter la propagation de la COVID-19 sur base d'un **risque potentiellement élevé**.



VOUS **DEVEZ** VOUS PLACER EN **QUARANTAINE** SI...

- ▶ vous présentez des symptômes **mais que vous n'avez pas encore été testé.e**,
- ▶ vous avez eu un **contact rapproché** avec une **personne positive** COVID-19,
- ▶ vous revenez d'un séjour à l'**étranger** et avez reçu un SMS après avoir complété le **formulaire de Localisation du Passager**.

QUE FAIRE OU NE PAS FAIRE?

EN PRIORITÉ, RESTEZ À LA MAISON!

IL N'EST PAS PERMIS...

- ⊗ De quitter votre domicile sauf si c'est strictement nécessaire. Si vous n'avez pas d'autre solution, vous pouvez vous rendre uniquement à la pharmacie, chez le médecin ou au magasin d'alimentation.
En ISOLEMENT par contre, toutes les sorties sont interdites.
- ⊗ De rendre visite à d'autres personnes.
- ⊗ D'accueillir des personnes extérieures au foyer.

IL EST CONSEILLÉ...

- i D'**utiliser d'autres sanitaires** que les personnes avec lesquelles vous vivez, si vous en avez la possibilité.
- i D'**aérer votre habitation**. Ouvrez vos fenêtres et faites circuler l'air au minimum 2 fois 15 minutes par jour.
- i De **nettoyer tous les jours les surfaces** que vous touchez souvent en utilisant de l'eau de Javel diluée (20 ml/4 càc d'eau de Javel 15° dans 1 litre d'eau ou 40 ml/8 càc d'eau de Javel 8° dans 1 litre d'eau). Plus d'infos sur www.info-coronavirus.be/fr/news/nettoyer-maison.

BESOIN D'AIDE?

▶ **LES CENTRES DE COORDINATION DES SOINS ET DE L'AIDE À DOMICILE (CASD)**

Leur mission? Vous aider et vous informer sur les possibilités d'aides et de soins vous permettant de **rester à domicile**. Après une visite gratuite d'analyse de votre situation, le CASD peut planifier les interventions en concertation avec les services et les prestataires. Les services mis en place sont alors payants.

▶ **LES SERVICES D'AIDE AUX FAMILLES (SAFA)**

Leur mission? Intervenir à domicile pour vous fournir **une aide à la vie quotidienne** à travers des prestations liées au maintien, au retour à domicile ou à l'accompagnement. Ils pourront notamment se charger des **soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, de la distribution de repas...**

TROUVER DU SOUTIEN

www.trouverdusoutien.be

POUR TOU.TE.S

Urgence sociale ☎ 1718

Centre de **télé-accueil** (7j/7 - 24h/24) ☎ 107

Centre d'**Action Laïque** ☎ 0800 82 089

SeTIS wallon (Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social - gratuit) ☎ 081 46 81 70

Centre de **prévention suicide** (24h/24) ☎ 0800 32 123

Un Pass dans l'Impasse ☎ 081 777 150



Ligne d'Écoute **violence conjugale** ☎ 0800 30 030

POUR LES ENFANTS & LES ADOLESCENTE.S
Écoute enfants ☎ 103
SOS Jeunes ☎ 02 512 9020

POUR LES SENIORS
☎ 0800 303 30

POUR LES TRAVAILLEUR.EUSE.S INDÉPENDANT.E.S
Un Pass dans l'Impasse ☎ 0800 300 25



COVID-19

Ne restez pas seul.e face à la **QUARANTAINE!**

Les services actifs sur votre commune

Les Services d'Aide aux Familles (SAFA)

Aides et Soins à Domicile de l'arrondissement de VERVIERS (aide familiale - Arrondissement Verviers)	087 329 090
S.A.F.P.A. Région verviétoise (Service d'aide aux familles et aux personnes âgées)	087 292 000
Centre familial Verviers	087/22 58 91
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	081 207 990

Les Centres de Coordination des Soins et de l'Aide à Domicile (CASD)

Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées	087/292005
Aides et Soins à Domicile Arrondissement de Verviers	087/329090
Centrale de Soins à Domicile Liège	04/3382020

Les services spécifiques de votre commune

Centre public d'action sociale de Baelen	:	087/76.01.13
Fyon Maurice – Bourgmestre	:	0476/40.67.14